

« Face à la précarité, le maillage local est indispensable »

À fin de parfaire sa connaissance du terrain, le sous-préfet Michel Créchet, a visité mardi, deux structures d'hébergement qui ont pour objectif d'aider des populations précaires. La matinée a démarré à l'Ersa (Espace résidentiel social alternatif) avec une présentation approfondie du Cada (centre d'accueil des demandeurs d'asile) avant de se poursuivre au Collectif 31. Isolement ou encore accompagnement pour la réinsertion ont été au cœur des échanges.

« On constate que les phénomènes sociaux sont en augmentation avec une précarité croissante. Je tenais à rencontrer ces structures qui sont en première ligne pour faire face à cette précarité », a indiqué Michel Créchet.

Des moyens financiers insuffisants

Intéressé par le travail mené au quotidien par ces structures, le sous-préfet a écouté les salariés ou responsables locaux. Tout en leur posant des questions sur par exemple le profil de la population accueillie, la lourdeur des tâches administratives, leur relation avec Pôle emploi, s'ils hébergeaient des déboutés (demandeurs d'asile qui n'ont pas obtenu le statut de réfugiés), etc. La question des moyens de l'État a également été abordée. Le sous-préfet reconnaissant qu'ils ne suivent pas toujours l'augmentation de la précarité. « On a conscience que vos dispositifs se retrouvent en tension ». La force de ces structures étant leur inventivité et leur capaci-



Les représentants de l'Anef Vallée du Rhône et l'équipe de l'Ersa à Annonay ont partagé leur quotidien et leurs préoccupations avec le sous-préfet Michel Créchet.

té d'adaptation. « Pour faire face à la précarité : le maillage local est indispensable », a affirmé Michel Créchet faisant référence au tissu associatif et aux collectivités locales.

Le poids des démarches et la longueur des procédures ont aussi été abordés. Mélanie Plas, chef de service du Cada, a bien noté que Michel Créchet les a invités à davantage passer par la sous-préfecture pour des dossiers sensibles. Au collectif 31, Vincent de Gaudemar, le directeur, et le président François-Xavier Kraft, ont fait part de leur précarité de financement avec une irrégularité du montant

des subventions allouées chaque année. Leur déménagement prévu en octobre, à la Maison de la solidarité à la Lombardière, a aussi été longuement abordé. « Un déménagement très attendu » qui permettra de regrouper l'ensemble des services et d'augmenter leur capacité d'accueil (12 places en hébergement, contre 9 actuellement). En conclusion, le sous-préfet a salué le travail de ces structures. « Un travail formidable et indispensable est réalisé à Annonay, que ce soit pour les demandeurs d'asile ou les populations précaires ».

Adélaïde MATHIEU

L'INFO EN +

L'ERSA

L'Ersa, est une structure gérée par l'Anef Vallée du Rhône. L'Ersa, dans ses locaux à côté de la MJC, comprend : le Cada (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) avec 25 places, l'HUDA (Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile) avec 31 places, 6 logements ALT (aide au logement temporaire), 25 places en pension famille.

LE COLLECTIF 31

Le collectif 31 installé pour l'instant place Grenette s'occupe d'un accueil de jour (40 passages par jour en moyenne) ; un hébergement d'urgence (9 places en hébergement collectif et 1 appartement) ; un accompagnement au logement ; un accueil santé et précarité.



Vincent de Gaudemar, le directeur, du Collectif 31 et le président François-Xavier Kraft ont fait le point sur leur activité avec le sous-préfet.